

## PORTRAIT

# Médiatrice familiale : recréer les ponts

C'est lors de son passage à l'Éducation nationale que Stéphanie Nocrekul a pu constater les effets positifs de la médiation familiale. Une démarche qu'elle anime aujourd'hui au bénéfice de familles en mal de communication.

Une fois sa licence en sciences de l'éducation en poche, Stéphanie a d'abord décroché au sein de l'Éducation nationale un poste d'animatrice multimédia en école primaire durant cinq ans, suivi de remplacements en tant que professeur des écoles. Forte de ses expériences et de son diplôme de médiatrice obtenu en 2010, elle est embauchée à temps partiel par l'Udaf des Côtes d'Armor trois ans plus tard. « De toute façon, précise-t-elle, il existe peu de postes à temps plein. C'est un métier qui demande beaucoup d'énergie, une forte mobilisation psychique. »

Cette double qualité de rigueur et d'attention aux autres est un atout indispensable dans la conduite de sa pratique professionnelle.

## Une nécessaire neutralité

Les entretiens qu'elle anime durent environ une heure et demie, « et les échanges peuvent être virulents », confie-t-elle avant d'ajouter : « Travailler avec le conflit nécessite une position de neutralité mais aussi une écoute bienveillante afin d'éviter d'être absorbé dans le conflit. » Pour gérer l'émotion présente, rien de mieux que la parole. Un constat qui vaut autant pour les personnes accueillies que pour la médiatrice, qui doit pouvoir elle aussi, lors de séances régulières d'analyse de pratiques, « nommer ses émotions ».

## Reformulation et écoute active

Plus de 90 % des situations traitées en médiation sont liées à des séparations. Elles peuvent aussi concerner des problèmes de visites des grands-parents ou de communication entre parents et adolescents. Des situations qui ne trouveront pas toutes une issue par la médiation : « Je ne le ressens pas forcément comme un échec, car il faut respecter le temps des personnes. Parfois la médiation vient trop tôt ou peut être ressentie comme une



**LE GUÉ**

**MÉDIATION FAMILIALE**  
service de Médiation Familiale pour accompagner l'organisation familiale ou cours des différentes étapes (divorce - séparation - difficultés de communication - parentalité - relations intergénérationnelles)

?

- s (autorité parentale, résidence, contribution financière, droit d'accueil...)
- s-parents (liens avec les petits enfants...)
- s adultes (obligation alimentaire, choix de vie...)
- is (choix de vie d'un parent vieillissant, obligation alimentaire...)

OU : DINAN - LANNION - LOUDÉAC - GUINGAMP - SAINT-BRIEUC

**ESPACE RENCONTRE**  
n service Espace Rencontre pour la mise en place de rencontres, dans et à partir d'un lieu de restauration de liens entre un parent et un adolescent, ou sur décision judiciaire ou sur demande de médiation (ou entre grands-parents et petits-enfants)

OU : GUINGAMP - SAINT-BRIEUC

enseignements  
**TIENS UNIQUE  
LES DIFFÉRENTS**  
Boulevard Héraclite  
06 23 52

obligation. A contrario, elle réussit quand les personnes repartent moins mal que lors de leur arrivée. » À la fin de chaque séance, chaque participant est invité à écrire sur le paperboard ses engagements d'amélioration de la situation. « C'est un outil important qui nous permet de faire le point lors des prochaines séances et de mesurer la faisabilité des décisions prises », explique Stéphanie.

C'est à ce travail de reconstruction du dialogue et des personnes que Stéphanie se voue chaque semaine pour que, comme elle aime à le dire, « les ponts se créent ».